

Ce règlement s'applique uniquement aux Promobads 100% Féminin. Ce sont des compétitions d'une demi-journée en poules uniques.

Les actions portées par le comité ont un objectif d'animation, de structuration et de développement de la pratique sur le territoire girondin.

Les clubs s'inscrivant dans la démarche sont de véritables piliers pour la mise en œuvre de ces actions.

Conditions d'accueil des actions portées par le Comité de Gironde de Badminton

1- Engagements du Comité

Le comité est l'organisateur et prend en charge :

- L'élaboration du règlement
- La création de la compétition/stage sur Poona et ou Badnet
- La communication autour de l'action (affiche, invitations...)
- La gestion des inscriptions
- La préparation des tableaux et l'envoi des convocations
- La fourniture des récompenses (fleurs ou autre)
- La prise en charge des frais d'inscriptions des joueurs du club.

Dans la mesure du possible, un(e) représentant(e) de la commission féminine sera présente lors du promobad pour dire un petit mot d'accueil, prendre des photos, offrir les récompenses...

2- Engagements du club accueillant :

Le club accueillant devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de l'action le jour J. Il s'engage notamment à :

- Réserver la salle
- Fournir au comité les coordonnées du référent présent le jour de l'évènement
- Informer le comité s'il y a une buvette ou non, gratuite ou payante, en libre-service...
- Installer et ranger le plateau sportif (poteaux, filets, tracés)
- Prévoir une table de marque (2 tables et 3 chaises, un ordinateur avec badnet)
- Gérer la table de marque (1 GEO ou 1 personne maîtrisant BadNet)

Il faut garder à l'esprit qu'un promobad est pas une compétition officielle « allégée » :

- Veiller à garder une organisation assez souple (par exemple, laisser les féminines gérer leurs temps de pause et d'échauffement...).
- Autoriser les tenues non règlementaires (éventuellement, en informer gentiment les joueuses concernées).